

K FORMATION
130 avenue Leopold Cartoux
13 080 Luynes
Contact@kformations.com
04 84 49 64 00

Initiation à la Paie : comprendre et expliquer un bulletin de paie

Cette formation vous permettra d'acquérir les compétences nécessaires pour lire: comprendre et expliquer un bulletin de paie et les informations qu'il contient.

Durée : 7,00

Profils des stagiaires :

Responsables paie - Gestionnaires de paie - Collaborateurs de la fonction paie - Comptables - Collaborateurs de la fonction RH - Toute personne souhaitant comprendre un bulletin de paie

Nombre de stagiaire par session : 5 maximum

Pré-requis : Aucun

Objectifs pédagogiques

A la fin de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Comprendre les éléments constitutifs d'un bulletin de paie ;
- Comprendre les modalités de calcul des charges sociales et des allègements ;
- Être en mesure d'expliquer un bulletin de paie à un collaborateur.

Contenu de la formation et Aptitudes développées

- **Comprendre les éléments de base d'un bulletin de paie :**
 - Les différentes rubriques du bulletin de paie (mentions obligatoires et interdites, valeur juridique) ;
 - Les composants de la rémunération (Le salaire de Base, les heures supplémentaires, Les congés payés, Les absences, Les avantages en nature, ,...) ;
 - Passage du salaire BRUT au salaire NET.
- **Comprendre les modalités de calcul des charges sociales et des allègements :**
 - La distinction part salariale et part patronale ;
 - Les différentes types de charges (santé, Accident du travail-maladie, retraite, famille, chômage, CSG-rds, Exonérations,...).

- **Les autres éléments constitutifs du bulletin de paie :**
 - Différences entre Net à payer avant impôt, le net à payer, le net imposable et le prélèvement à la source ;
 - Les acomptes/ avances ;
 - Le fonctionnement du prélèvement à la source ;
 - Le décompte des congés payés .

Organisation de la formation

Équipe pédagogique :

Nos intervenants sont des experts dans le domaine de la paie. Leurs expériences professionnelles (Responsable RH, Responsable paie) et leurs diplômes/formations dans le domaine des Ressources Humaines font d'eux des formateurs passionnés et terrain qui vous apporteront des compétences par leur partage d'expériences mais également au travers de jeux de rôle en situation réelle de travail. La responsable pédagogique de L'ORGANISME DE FORMATION s'assurera de la bonne organisation et du bon déroulé pédagogique de la formation et peut être contactée à tout moment par le client, stagiaire ou intervenant pour répondre à vos besoins.

Accessibilité :

L'ORGANISME DE FORMATION s'engage à tout mettre en œuvre pour permettre l'accessibilité de cette formation à tous. Pour accompagner au mieux les Personnes en Situation de Handicap, nous vous remercions de vous rapprocher de notre Référent Handicap pour étudier avec vous les conditions d'adaptations de la formation.

Moyens pédagogiques et techniques :

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation ;
- L'intervenant utilisera son PC et son vidéo projecteur, si besoin ;
- Pour les formations en intra : utilisation du matériel et des spécialités des locaux pour réaliser les mises en situation ;
- Un support dématérialisé est remis au stagiaire selon les besoins.
- Modalités pédagogiques : Démonstrative, pédagogie inversée et interrogative. Ces modalités peuvent être adaptées le jour de la formation en fonction des besoins des stagiaires et du formateur.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation :

- Une feuille de présence élargée par les stagiaires et le formateur ;
- Des questions écrites sous forme de QCM en début et fin de formation afin d'évaluer le niveau des acquis sur la thématique ;
- Une évaluation en cours de formation peut se réaliser de différentes manières selon le contenu de la formation : mise en situation, quizz, exercice pratique ;
- Une évaluation de la satisfaction à chaud de chaque stagiaire est réalisée en fin de formation ;

- Une attestation de suivi de formation sera adressée aux participants

Délai d'accès : le délai d'inscription à la formation est au minimum de 2 semaines avant la date de réalisation.

Modalité d'évaluation & Indicateurs Qualité

La formation est sanctionnée par :

Remise d'un Certificat de réalisation aux stagiaires à la fin de la formation. Possibilité d'approfondir cette formation avec d'autres modules de formation.

Modalité d'évaluation :

Évaluation des acquis tout au long de la formation et QCM sur les connaissances acquises en fin de formation.

Indicateurs qualité : Note sur la formation :

Taux de recommandation :